

S'ENGAGER DANS LA COÉDUCATION

Document pour les personnels de direction



Pourquoi ce document ?

- Un besoin exprimé par notre réseau académique
- Un public stratégique pour agir et communiquer auprès des parents
- Une nécessaire articulation entre EMI et parentalité numérique



“ Les élèves grandissent dans un univers numérique qui influence leur attention, leur esprit critique et leur bien-être. L'école et les parents doivent unir leurs forces pour accompagner les jeunes dans leurs usages et construire une citoyenneté numérique lucide et responsable. **Les chefs d'établissement jouent un rôle clé pour fédérer enseignants et parents autour d'un dialogue éducatif.** Mais l'école ne peut agir seule : la coéducation avec les parents, fondée sur la confiance et des repères communs, est indispensable.

”

Damien DUBREUIL Proviseur, Académie de Poitiers

POURQUOI S'ENGAGER ?

- La circulaire de rentrée 2025 pose la nécessité de « promouvoir un usage raisonné du numérique à l'école [...] afin d'assurer un développement structuré et cohérent des compétences des élèves et leur permettre de construire leur citoyenneté [...] ». Approche qui devra être « présentée et expliquée régulièrement aux parents, plus particulièrement en début d'année scolaire ».
- Le Vademecum « Promouvoir un numérique raisonné à l'école » publié en complément de la circulaire du 10 juillet 2025 indique que le déploiement visant à encadrer les usages du numérique dans les écoles, collèges et lycées doit faire l'objet « d'une communication auprès des membres de la communauté éducative par le biais de réunions d'information auprès des parents d'élèves et, plus globalement, d'une sensibilisation aux risques liés aux usages inappropriés du téléphone portable, notamment des réseaux sociaux ».
- Le Code de l'éducation (modifié par la loi n° 2024-449 du 21 mai 2024 visant à sécuriser et à réguler l'espace numérique) prévoit « une information annuelle sur l'apprentissage de la citoyenneté numérique [...] dispensée au début de chaque année scolaire aux représentants légaux des élèves par un membre de l'équipe pédagogique ».
- La labellisation de niveau 2 du programme Phare implique la mise en place d'actions à l'attention des parents, afin de les associer pleinement à la démarche de prévention et de les accompagner dans l'acquisition de repères pour un usage équilibré du numérique à la maison.
- Mise en œuvre d'une charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques pour formaliser les engagements, guider les pratiques pédagogiques et favoriser une appropriation collective par l'ensemble de la communauté éducative.



COMMENT S'ENGAGER ?

1

Constituer une équipe au sein de l'établissement avec les enseignants, le professeur documentaliste, le CPE, le personnel médico-social.

- Mobiliser les instances de l'établissement comme le conseil pédagogique et/ou le Conseil d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE).
- Identifier des partenaires : référents académiques, acteurs institutionnels (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents de la Caisse d'allocations familiales), structures culturelles, associatives, éducatives (médiathèques, tiers-lieux), associations d'éducation populaire (Ligue de l'enseignement, PEP, CEMÉA, Francas), associations de parents d'élèves, dispositifs d'accueil et d'écoute (30 18).

Pour en savoir plus sur l'accompagnement en parentalité numérique, vous pouvez contacter la coordonnatrice ou coordonnateur du Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI) de votre académie.

Dans le cadre du déploiement des Territoires numériques éducatifs (TNE), vous pouvez consulter [la liste des structures](#) en capacité d'intervenir auprès des familles.

Des textes réglementaires encadrent les interventions extérieures en milieu scolaire relatives à la parentalité numérique afin de garantir qu'elles respectent les objectifs pédagogiques, la sécurité des élèves et le cadre institutionnel.

2

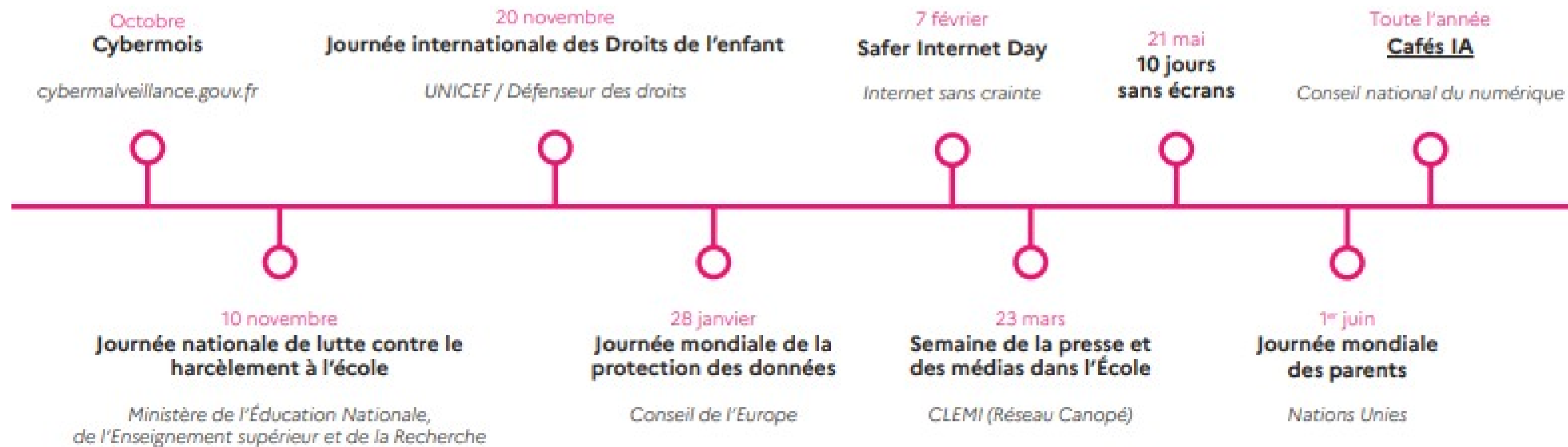
Utiliser une charte école-parents sur l'usage responsable et citoyen du numérique.

Exemple : [Charte numérique des établissements \(DGESCO\)](#)

3

Identifier des moments et espaces propices aux échanges avec les parents pour déployer une action continue sur l'année : réunions de rentrée, rencontres parents-professeurs, événements, rencontres métiers, réunions avec les associations de parents d'élèves, conseils de classe avec les parents délégués...

TEMPS FORTS DU CALENDRIER



INTERVIEW

Cyrille Savary, principal dans
l'académie de Poitiers

EXEMPLE INSPIRANT

Parents, élèves, enseignants : tous
cybercitoyens ! Académie de
Besançon

EDITORIAL

Damien DUBREUIL Proviseur, Académie de Poitiers

Karen PREVOST-SORBE Référente
académique EMI, coordonnatrice
académique CLEMI, Académie
d'Orléans-Tours

Mathilde CURRIAS Chargée de mission



Ressources



Réseaux sociaux : vous en êtes où ?

Sur les réseaux sociaux, je prends le temps avant de réagir.



Je fixe une limite de temps.

Je parle avec mes enfants de leurs expériences et découvertes.

Les écrans ?
Apprendre à s'en servir
pour ne pas les subir.



Avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

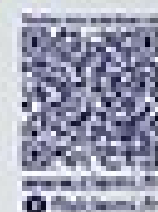
Fake news et réseaux sociaux : quels réflexes adopter ?

Info choquante, info angoissante = méfiance



Je vérifie qui a publié l'article, la vidéo, la photo.

Les écrans ?
Apprendre à s'en servir
pour ne pas les subir.



Avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

Quel parent connecté êtes-vous ?

J'essaie de montrer l'exemple (même si personne n'est parfait 😊)



Je dialogue avec mes enfants sur leurs activités en ligne.

Les écrans ?
Apprendre à s'en servir
pour ne pas les subir.



Avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

Parlez-vous de cyberharcèlement avec vos enfants ?

*J'explique ce que c'est :
intimidations, insultes,
moqueries, menaces en ligne,
rumeurs...*



*J'encourage
mon enfant à parler.
En cas de problème,
j'appelle le 3018.*

Les écrans ?
Apprendre à s'en servir
pour ne pas les subir.



Que font vos enfants sur Internet ?

*Je m'intéresse
à ce que mon enfant
fait sur Internet.*

*Je choisis des contenus
adaptés à son âge.*



*J'installe
le contrôle parental.*

Les écrans ?
Apprendre à s'en servir
pour ne pas les subir.



ENFANTS ET ÉCRANS : LES BONS GESTES !



J'utilise les écrans plutôt pour apprendre et créer !



Je ne regarde pas les écrans avant d'aller à l'école : je dois garder toute ma concentration.



Si des enfants sont méchants et se moquent de moi avec des photos ou des messages, j'en parle tout de suite à mes parents ou à un adulte.



Je regarde les écrans avec mes parents ou l'adulte qui me garde... mais pas trop longtemps !



Je peux m'amuser sur les écrans quand j'ai fini mon travail pour l'école et d'autres activités !



Je ne dois pas rester tout seul et trop longtemps devant les écrans. Et je ne regarde qu'un écran à la fois !



Je ne regarde pas les écrans avant d'aller se lit car cela m'empêche de m'endormir.



Si je vois des images ou des messages qui me font peur ou me choquent, j'en parle tout de suite à mes parents ou à un adulte !